



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2017-193

PUBLIÉ LE 23 AOÛT 2017

# Sommaire

## Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2017-08-18-001 - 2017-48 Arrêté portant modification de la liste ses membres de la  
Commission de coordination des politiques publiques de santé (4 pages)

Page 3

Agence régionale de santé Hauts-de-France

R32-2017-08-18-001

2017-48 Arrêté portant modification de la liste ses  
membres de la Commission de coordination des politiques  
publiques de santé

**Arrêté portant modification de la liste des membres de la commission de coordination des politiques publiques de santé dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile  
Hauts-de-France**

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L.1432-1, D.1432-1 à D.1432-5 et D.1432-12 à D.1432-14 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France

Vu le décret du 10 novembre 2016 portant nomination de Madame Monique Ricomes en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France ;

Vu la décision du 17 juillet 2017 portant délégations de signature de la directrice générale de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais – Picardie du 16 septembre 2016 portant création de la liste des membres de la commission de coordination des politiques publiques de santé dans les domaines de prévention et de la promotion de la santé, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile Nord – Pas-de-Calais – Picardie ;

Sur proposition des autorités et des institutions chargées de proposer ou de désigner des membres ;

**ARRETE**

**Article 1** – L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais – Picardie du 16 septembre 2016 susvisé est modifié comme suit :

- N'est plus membre du collège n°3 des représentants de l'Etat au titre du directeur régional de l'alimentation, agriculture et forêts (e) : Nadine CHEVASSUS (Titulaire)
  
- N'est plus membre du collège n°3 des représentants de l'Etat au titre du directeur départemental de la cohésion sociale du Nord (g) : Jean-Philippe GUILLOTON (Titulaire)

- Sont désignés au sein du collège n°4 des représentants des collectivités territoriales, au titre du conseil départemental de l'Aisne (b) :

Titulaire : Isabelle LETRILLART  
Suppléant 1 : Freddy GRZEZICZAK  
Suppléant 2 : Béatrice TENEUR

- Est désigné au sein du collège n°5 des représentants des organismes de sécurité sociale, œuvrant dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé au titre du directeur de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (a) :  
Suppléant 1 : Frédéric LANGLOIS (en remplacement d'André-Marie LOOCK qui n'est plus membre de la commission)

- N'est plus membre du collège n°5 des représentants des organismes de sécurité sociale, œuvrant dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé au titre du directeur d'organisme ou de service, mentionné à l'article R. 1434-12, représentant, au niveau régional, de chaque régime d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (b) : Laetitia CECCHINI (Suppléant 1)

**Article 2** – Les autres articles de l'arrêté du directeur général de l'ARS du 16 septembre 2016 susvisé restent inchangés.

**Article 3** – La composition consolidée de la commission de coordination des politiques publiques de santé dans les domaines de prévention et de la promotion de la santé, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile Hauts-de-France figure en annexe unique du présent arrêté.

**Article 4** – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 5** – La directrice de la prévention et de la promotion de la santé de l'ARS Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **18 AOUT 2017**

Monique RICOMES

Pour la Directrice déléguée et par délégation,  
La Directrice générale adjointe

  
Evelyn GUIGOU

**ANNEXE : Composition de la commission de coordination des politiques publiques de santé dans les domaines de prévention et de la promotion de la santé, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile Hauts-de-France**

TITULAIRES	SUPPLEANT 1	SUPPLEANT 1
<b>1. La directrice générale de l'agence régionale de santé, président de la commission, ou son représentant</b>		
<b>2. Le représentant du préfet de région</b>		
Cécile PARENT NUTTE		
<b>3. Des représentants de l'Etat exerçant des compétences dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé</b>		
a) <u>Le recteur de région académique représenté par :</u>		
Maryse BURGER		
b) <u>Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale représenté par :</u>		
Jean-Christophe PINOT	Dr Aziz ALLAL	
c) <u>Le directeur régional des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi représenté par :</u>		
Cécile DELEMOTTE	Nabila AIT-ELDJOUDI	
d) <u>Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement représenté par :</u>		
David TORRIN		
e) <u>Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt représenté par :</u>		
<i>En cours de désignation</i>		
f) <u>Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse représenté par :</u>		
Jean-Louis DORIBREUX		
g) <u>Le directeur départemental de la cohésion sociale du Nord représenté par :</u>		
<i>En cours de désignation</i>		
<b>4. Des représentants des collectivités territoriales :</b>		
a) <u>Deux conseillers régionaux :</u>		
Nadège BOURGHELLE KOS	Caroline BOISARD VANNIER	

Monique RYO	Brigitte MAUROY	
b) <u>Le président du conseil départemental, ou son représentant, de chacun des départements situés dans le ressort territorial de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie :</u>		
• Pour le conseil départemental de l'Aisne		
Isabelle LETRILLART	Freddy GRZEZICZAK	Béatrice TENEUR
• Pour le conseil départemental du Nord		
Marie-Annick DEZITTER	Jean-Pierre LEMOINE	Evelyne SYLVAIN
• Pour le conseil départemental de l'Oise		
Anaïs DHAMY	Brigitte WATELET	Stellina LISMONDE
• Pour le conseil départemental du Pas-de-Calais		
Nicole GRUSON	Odette DURIEZ	Florence WOZNY
• Pour le conseil départemental de la Somme		
Virginie CARON DECROIX	Marc DEWAELE	Jocelyne MARTIN
c) <u>Quatre représentants, au plus, des communes et groupements de communes, désignés par l'Assemblée des communes de France :</u>		
<i>En cours de désignation</i>	<i>En cours de désignation</i>	<i>En cours de désignation</i>
<b>5. Représentants des organismes de sécurité sociale, œuvrant dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé</b>		
a) <u>Le directeur de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail</u>		
Francis DEBLOCK	Frédéric LANGLOIS	Catherine CAULIEZ
b) <u>Le directeur d'organisme ou de service, mentionné à l'article R. 1434-12, représentant, au niveau régional, de chaque régime d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie</u>		
Claude GADY CHERRIER	<i>En cours de désignation</i>	Marie-Agnès DRECQ
c) <u>Le directeur de la caisse régionale du régime social des indépendants</u>		
Patrick DAVIGO	Jean-Luc DIDIER	Catherine HANTSON
d) <u>Le directeur de la caisse régionale de la mutualité sociale agricole</u>		
Dr Jean-Luc MICHEL	Denis TILAK	Maryse WURMSER MESUREUR